

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-003 DU 12 JANVIER 1999

Chargeant Monsieur John IGUE Ministre de l'Industrie des Petites et Moyennes Entreprises de l'intérim de Madame Marie-Elise GBEDO, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme du 12 au 17 Janvier 1999.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu La loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin,
- Vu La Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats de l'élection de 18 Mars 1996,
- Vu Le Décret n°98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement,
- Vu Le Décret n° 98-427 du 25 septembre 1998 portant attribution, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce de l'Artisanat et du Tourisme

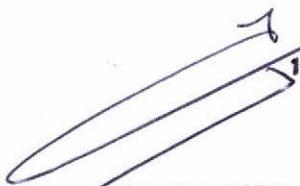
DECRETE

Article 1er : Pour compter du 12 Janvier 1999, Monsieur John IGUE, Ministre de l'Industrie des Petites et Moyennes Entreprises est chargé de l'intérim de la Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme pendant son absence.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 Janvier 1999

Par le Président de République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 5, AN 4, CES 2, HAAC 2, MCAT 1, MIPME 1,
AUTRES MINISTERES 15, SGG 1.